

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 75 (1987)

Heft: [6-7]

Artikel: Genève

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-278351>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Genève

SOS Femmes chez « Joséphine Butler »

(ogl) — Quels sont les problèmes auxquels les prostituées doivent faire face quand elles décident de quitter leur métier et de se trouver une place dans la société ?

A l'occasion de l'Assemblée générale de l'association Joséphine Butler, deux membres de l'équipe SOS Femmes, Genève, ont fait partager à l'assistance la réalité de leur travail.

Mme D. Fert, responsable du service, brossa un historique de la prostitution à Genève et de sa perception par nos bons citoyens. Nous avons retenu qu'elle ne voit pas une grande différence entre le vocabulaire moralisateur du début du siècle et celui, très technique, des psychiatres contemporains !

Mme A. Saurer, psychologue, précise que le centre a pour objectif d'offrir à des femmes en difficulté, prostituées, mais aussi femmes marginalisées, un accueil et un accompagnement psycho-social, dans un but de recyclage professionnel.

En 1986, 101 personnes se sont adressées à SOS Femmes, un chiffre en augmentation par rapport à 1985. Les deux tiers sont des prostituées et plus de la moitié ont des enfants à charge. Ces femmes racontent leurs problèmes à deux membres du centre au cours des deux premiers entretiens, avant de pouvoir envisager des solutions et des démarches. Il y a très souvent des dettes, parfois énormes. Le rôle scandaleux des banques qui accordent facilement des « petits crédits » à des taux exorbitants doit être dénoncé violemment. Le Centre met sur pied des plans de désendettement et collabore avec l'Office des Pour-suites.

Il est difficile pour tout le monde de se trouver un logement à Genève. Le Centre fait de nombreuses démarches auprès des régies et des services concernés. Il aide concrètement les femmes à déménager.

Un quart des femmes ont des problèmes de drogue, alcool, héroïne, tranquillisants... Pour elles, une cure de désintoxication est nécessaire avant de pouvoir entreprendre toute formation professionnelle.

Pour ces femmes, toutes ces étapes paraissent très lentes. Elles ont tellement hâte de s'en sortir vite, une fois la décision prise. Cette lenteur crée des frustrations et des rechutes. Il était plus facile de gagner de l'argent au jour le jour ! Mais le mode de vie suisse implique un rythme organisé, factures et paiements, travail régulier, stabilité...

Il y a aussi le fameux certificat de bonne vie et mœurs (CBVM) spécialité de Genève, qui ne s'obtient en principe qu'après trois ans d'arrêt de prostitution. Il est l'objet d'un projet de loi au Grand Conseil.

Après des stages d'au moins un an, financés par l'Office cantonal de l'Emploi, la femme trouve du travail. Mais souvent elle tombe malade car les tensions sont trop fortes.

Pour qu'elle ne reste pas sur cet échec, il faut à nouveau l'aider. Dans quelques cas rares, la réinsertion n'est pas possible et le Centre a recours à l'Assurance invalidité.

Le travail du Centre nécessite un suivi à long terme et il est très positif d'entendre que la moitié des cas suivis en 1986

ont abouti à une réinsertion professionnelle ou sociale.

Adresse du SOS Femmes : 10, rue de la Madeleine, 1204 Genève, tél. (022) 21 22 22 (permanence téléphonique).

Genève

CLAF : presse et féminisme

(mc) — A l'occasion de son 50e anniversaire, le Centre de Liaison des Associations féminines genevoises (CLAF), présidé par Arielle Wagenknecht, a reçu le 16 mai dans sa ville la 86e assemblée des déléguées de l'Alliance de Société féminines suisses (ASF) (cf p 5 et 6).

Il a par ailleurs organisé, conjointement avec l'Union genevoise des Editeurs de Journaux (UGEJ) qui fêtait elle aussi son jubilé, un débat sur le thème « Presse et féminisme ». Ce débat, animé par Gérald Sapey, président de l'UGEJ, mettait en présence 4 représentants de la presse quotidienne genevoise et 3 représentantes du féminisme*. Avec une centaine de personnes, les débats échangèrent des propos ai-

identique au féminin...

A sa clientèle féminine, la BCG propose aide et conseils en matière financière, bancaire et sociale.

Située 34 avenue de Frontenex (tél. 35 88 32), notre nouvelle agence est dirigée par Madame Marie-Antoinette Huguenin. Entourée de collaboratrices qualifiées et enthousiastes, elle propose à nos clients tant masculins que féminins l'éventail complet des services qu'assurent les 14 agences de la BCG.

Seule à Genève, une agence au féminin, identique aux autres... identique au féminin.

Banque hypothécaire du canton de Genève, votre banque cantonale

BCG 

mables sur l'image de la femme dans les médias, les droits de la femme dans la presse, la place des femmes dans les rédactions et, très courtement, les relations entre la presse et le mouvement féministe. Jasmine Audemars, rédactrice en chef du Journal de Genève, apporta quelques chiffres relatifs aux quotidiens genevois : les femmes journalistes représentent, parmi l'ensemble des journalistes employés dans une rédaction, les pourcentages suivants : Tribune de Genève : 40 % ; Journal de Genève : 30 % ; La Suisse : 23 % et Le Courrier : 12,5 %. A noter, pour ce dernier quotidien, que le petit nombre de personnes employées dans la rédaction ne permet pas de tirer des conclusions représentatives d'une part, et, d'autre part, ne dit rien de l'esprit féministe de plusieurs des rédactrices et rédacteurs du Courrier, comme l'a montré le journaliste présent, Patrice Mugny.

Une très intéressante discussion eut lieu quant à la nécessité ou non des pages féminines dans les quotidiens. Ceux-ci, de toute évidence, trouvent aujourd'hui de telles pages parfaitement inutiles confinant les femmes dans un ghetto, comme l'a expliqué Claude Richoz de La Suisse.

Les femmes, quant à elles, semblent divisées sur la question, mais plusieurs d'entre elles ont fait remarquer que la disparition des pages femmes avait pour résultat que les nouvelles qui y figuraient ne trouvent plus leur place ailleurs dans les quotidiens. A tout prendre, mieux vaut un ghetto que rien du tout.

Gardé pour la bonne bouche, le thème le plus intéressant, « presse et mouvement féministe », put à peine être discuté, faute de temps. C'est dommage, car si la presse parle volontiers des femmes comme sujets individuels, elle en parle peu lorsqu'il s'agit d'un sujet collectif, et moins encore lorsqu'elles sont organisées en mouvement.

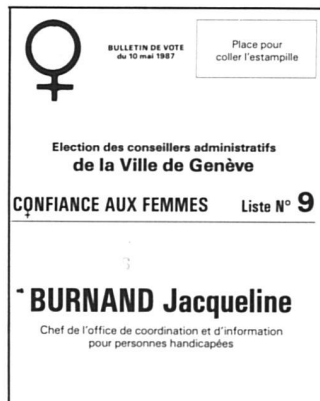
Nous le savions : si la femme fait vendre, ce n'est pas le cas du féminisme.

* Jasmine Audemars (Journal de Genève), Martine Chaponnière (Femmes Suisses), Claude Howald (Femmes universitaires), Brigitte Kehrer (Tribune de Genève), Béatrice Luscher (députée), Patrice Mugny (Le Courrier), Claude Richoz (La Suisse), Gérald Sapey (modérateur).

Genève

Conseil administratif : la deuxième femme

(jbw) — Vingt ans après l'élection de Lise Girardin, radicale, à l'exécutif de la Ville de Genève, Jacqueline Burnand, socialiste et féministe, prend la relève. Seule candidate féminine, elle a basé sa campagne sur le fait qu'il fallait une femme au Conseil administratif de la



Ville. Beaucoup de publicité noire-rouge avec sa photo dans la presse, sur les affiches, etc. Nul ne pouvait l'ignorer. Même un bulletin de vote spécial : « Confiance aux femmes » a été déposé et utilisé par beaucoup de femmes qui ne voulaient pas prendre un bulletin de parti. Bref, c'est prouvé, les femmes votent pour la femme qu'elles connaissent.

Autre victoire : 10 % des femmes à l'exécutif des communes soit 14 sur 137 magistrats alors que 9 seulement avaient été élues en 1983. Après 24 ans de suffrage féminin, est-ce vraiment un succès ? Dans la politique comme dans les entreprises les femmes ont de la peine à grimper au sommet. La question des quotas reste d'actualité.

Jura :

Inform'elles fait le point

(nr) — Le 18e numéro d'Inform'elles, bulletin d'information du Bureau de la condition féminine (BCF), est sorti de presse le mois dernier. Intitulé « Nous avons encore tant de travail... », il est consacré aux activités du BCF du printemps 1982, au printemps 1987.

Marie-Josèphe Lachat, déléguée au BCF, explique, dans

l'éditorial, le pourquoi d'un tel rapport d'activités :

« Nous avons redécouvert nos actions passées avec tant de plaisir, nous souvenant les obstacles, les difficultés, les succès et les joies. Nous ne craignons donc pas de vous le faire partager.

Cependant, savourer notre satisfaction n'est pas notre but... la tester peut-être, et effectivement nous soumettrons nos actions passées à votre critique.

Mais les actions futures nous intéressent bien plus et ce n'est justement qu'à partir des premières que l'on peut dessiner celles à venir...

Car n'en déplaise aux esprits fâcheux qui disent le féminisme devenu inutile, non seulement le travail accompli fut absolument nécessaire, mais sa poursuite s'impose et d'autant plus aujourd'hui que les discriminations sont moins grossières, moins évidentes.

Si l'on est tenté de croire que l'égalité est acquise par la simple inscription de son principe dans quelque législation, on se trompe... et très lourdement !

L'égalité n'est pas, ni dans les faits, ni dans les mentalités ; chaque jour nous le démontré... »



Marie-Josèphe Lachat

Ainsi, le BCF a fait le point domaine par domaine dans ce numéro d'Inform'elles. Toutes les actions entreprises pour arriver à une amélioration de la condition féminine y sont rappelées.

A côté de cela, encore, une rubrique concernant le centre de documentation et une autre, de cinq pages, consacrée au centre de liaison des associations féminines jurassiennes. Enfin, un bref aperçu des acti-

vités passées et futures clôt ce numéro d'Inform'elles.

On peut l'obtenir gratuitement au Bureau de la condition féminine, rue des Moulins 19, 2800 Delémont

Valais

Première rencontre des femmes PDC

(fl) — Une fois n'est pas coutume, c'est une majorité écrasante de femmes, qui se pressait le 11 avril dernier dans les murs vénérables du Grand Conseil valaisan. Elles répondaient, il est vrai, à l'appel d'un groupe de militantes, dont Monique Paccolat, présidente du législatif cantonal jusqu'en mai : façon plaisante d'entamer la dernière ligne droite de ce « parcours sans faute », selon la formule de Hans Wyer, président du Conseil d'Etat, invité lui aussi.

Au début de son mandat, en mai 1986, Monique Paccolat avait formulé le souhait que cette année politique au féminin ne soit pas un simple feu d'artifice, aussi vite éteint qu'allumé ! C'est désormais chose faite, du moins dans le clan démocrate-chrétien, puisque, à l'issue de cette rencontre, il fut décidé de demander au parti cantonal la constitution d'un groupe « Femmes », qui centrera sa réflexion sur les problèmes liés à la condition féminine et travaillera ainsi à une meilleure intégration des Valaisannes dans la vie politique, sociale, économique. Vu le succès de cette journée, décision fut prise également de se réunir annuellement autour d'un thème : au printemps 1988 des femmes viendront témoigner de leur engagement politique.

Autant de résolutions utiles, si l'on sait la désaffection que manifestent actuellement les femmes de notre canton pour la chose publique, tous partis confondus : si elles sont relativement nombreuses dans les conseils communaux, elles se font en revanche de plus en plus rares au Parlement, où l'on ne compte plus que 5 députées et 12 suppléantes.

Beaucoup se plaignent du manque de candidates à ce niveau de la vie politique : il y a gros à parier qu'elles s'engageraient plus volontiers si se manifestait une véritable volonté de les élire !